



LES VENINS DE LA COUR

Karin Hann



éditions du
ROCHER

ROMAN HISTORIQUE

Les Venins de la Cour

AUX ÉDITIONS DU ROCHER

Les Lys pourpres, 2012.

CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS

Althéa ou la Colère d'un roi, Robert Laffont, 2010, prix spécial du jury
du Salon d'Ile-de-France 2011.

KARIN HANN

Les Venins de la Cour

 éditions du
ROCHER

Ouvrage présenté par Vladimir Fédorovski

© Éditions du Rocher, 2013
ISBN 978-2-268-07526-6
ISBN pdf : 978-2-268-08184-7

À Philippe.

*Aussi [La Reynie] était un homme d'une grande vertu
et d'une grande capacité, qui, dans une place qu'il avait
pour ainsi dire créée, devait s'attirer la haine publique et
s'acquit pourtant l'estime universelle.*

Mémoires, Saint-Simon

AVANT-PROPOS

Le xvii^e siècle est, pour un romancier, d'une richesse incroyable. À partir de 1661, alors que meurt Mazarin, s'installe la monarchie absolue. Si la période du règne de Louis XIV est politiquement stable, elle renferme aussi de nombreux secrets, inhérents à cette volonté de contrôle qui s'empare de l'État. Il y a, dans ces silences, des trésors romanesques que l'on rêve de mettre en scène. Après avoir exploré les dessous de la chute spectaculaire du surintendant des Finances Nicolas Fouquet, visité les archives de son procès truqué, rencontré le Masque de fer, enterré Anne d'Autriche et assisté au commencement de la construction de Versailles dans *Althéa ou la Colère d'un roi*, il me semblait incontournable de poursuivre ce voyage vers l'une des plus stupéfiantes enquêtes criminelles de tous les temps, celle qui marque une charnière importante du règne du Roi-Soleil et qui fut à l'origine de l'organisation de la police et de la chute de la grande favorite du roi : l'affaire des poisons.

Si Louis XIV revenait parmi nous aujourd'hui, il serait probablement effaré de découvrir que nous sommes tellement au fait de ce qui s'est passé, que nous disposons d'une quantité impressionnante d'archives, de témoignages et de documents, lui qui avait tant souhaité les faire disparaître. Conscient de l'incroyable scandale que ne manquerait pas de provoquer cette affaire en son temps, mais aussi du préjudice énorme porté à l'image de son règne, au regard de la postérité, le grand roi

n'avait en effet pas hésité à détruire des preuves accablantes mettant en cause les gens de son entourage.

En vain.

Il ignorait qu'il existât des copies de ces pièces, à partir desquelles les historiens des siècles futurs seraient à même de reconstituer les faits et d'en comprendre les rouages. Bien sûr, quelques zones d'ombre subsistent encore sur cette affaire, mais l'histoire est une discipline en mouvement. Il suffit de vieilles lettres retrouvées dans un grenier oublié, d'une vente aux enchères d'héritiers désargentés, d'un manuscrit exhumé des archives d'une grande bibliothèque pour qu'apparaissent des éclaircissements, des réponses, des dénouements. Le voile se lève alors sur certains secrets, mais appelle aussi parfois de nouvelles questions...

Au sujet de l'affaire des poisons en particulier, Mme de Sévigné est une source inépuisable de renseignements, tant elle tient dans ses lettres, avec un sens du détail peu commun, la chronique du règne pour sa fille, Mme de Grignan. Plus près de nous, Claude Quétel a également nourri mes recherches ; mais je tiens surtout à remercier Jean-Christian Petitfils pour tous ses livres, sur Fouquet, sur Mme de Montespan et sur l'affaire des poisons elle-même, qui sont une mine extraordinaire d'informations et ont fortement inspiré ces pages.

Tous les faits historiques relatés dans *les Venins de la Cour* sont réels. Ce roman est une mise en musique de toutes les notes relevées dans les ouvrages cités.

Une attention particulière a été portée aux détails qui marquent l'époque invoquée : les toilettes, les mets, les usages, mais aussi les lieux. Je souhaite préciser que les descriptions de Clagny, le domaine jouxtant Versailles de Mme de Montespan, ou bien de Saint-Germain, son château Neuf notamment, s'appuient sur les maquettes de ces trésors disparus, reconstituées à partir de tous les dessins, plans et croquis dont nous disposons.

Plus que jamais l'affaire des poisons met en évidence les contrastes du Grand Siècle, celui des génies de la peinture, de

la sculpture, de l'architecture, de la littérature et du théâtre, le siècle de la domination politique de la France en Europe et de son rayonnement culturel, mais aussi celui de l'obscurantisme, du crime et de la noirceur, où l'oisiveté d'une noblesse asservie et désœuvrée pouvait mener au pire. Et lorsqu'on explore cette période incroyable du règne du Roi-Soleil, on songe à la constatation des frères Goncourt, deux siècles plus tard : « L'Histoire est un roman qui a été » !

I

Domaine de Mergenteuil, avril 1675

Laudes étaient sonnées. Le soleil, pourtant encore bas sur l'horizon, chauffait déjà la campagne qui s'éveillait. Le printemps s'était montré particulièrement précoce, et la nature, bien avancée pour la saison, faisait redouter le gel des saints de glace¹.

Le duc de Mergenteuil et son épouse, rentrés d'une promenade à cheval aux premières lueurs de l'aube, savouraient une collation² de fruits servie au salon. On venait d'apporter un pli à la duchesse Althéa qui le lisait au coin du feu, cependant que son époux, Mathieu, appuyé contre la fenêtre, croquait dans une pomme en regardant au loin une cavalière élancée au galop.

– Éloïse a fait d'admirables progrès. Elle se tient de mieux en mieux en selle. Elle vient d'enlever sa monture sur l'obstacle avec une grande dextérité. Je suis fier de ma fille et la féliciterai...

– Et vous encouragerez son intrépidité! rétorqua Althéa en levant les yeux de sa missive.

1. Les saints de glace correspondent, depuis le haut Moyen Âge, à une période climatologique de la lune rousse, les 11, 12 et 13 mai. Les agriculteurs, craignant le retour du froid, invoquent saint Mamert, saint Pancrace et saint Servais.

2. Au XIII^e siècle, ce mot indiquait la conférence ayant lieu avant le repas des moines. Au fil du temps, il s'est mis à désigner le repas (léger!) lui-même.

Mathieu se retourna et sourit.

– Parce que naturellement, avec la mère qu'elle a, elle aurait dû hériter de la prudence ?

– Oubliez vos sarcasmes et venez plutôt vous asseoir auprès de moi, répondit Althéa, amusée. Avant qu'Éloïse ne termine sa promenade, je voudrais vous faire part de ceci, dit-elle en tapotant une longue lettre.

– Je reconnais l'écriture de Mme de Montespan...

– C'est exact ! Athénaïs³ nous écrit pour nous inviter à Versailles. Cela nous ferait du bien de voyager un peu, et puis... nous pourrions, cette fois, emmener Éloïse avec nous !

– Pourquoi ? Est-ce une idée de la marquise ?

– Je pense comme elle que notre fille est en âge de faire ses débuts dans le monde. Figurez-vous que le roi et Mme de Montespan ont rompu et que l'on s'ennuie considérablement en ce moment à la Cour... Les bals y sont moins fréquents, car Sa Majesté est en campagne⁴. Athénaïs voudrait qu'on la divertisse un peu. Et je suis sûre qu'il serait agréable d'être tous ensemble.

– Certainement. Oui, je pense que cela peut être une bonne idée... acquiesça Mathieu. Je profiterai de notre voyage à Paris pour faire le tour de nos fournisseurs. Nous descendrons chez Arthorius. Et à propos de nos amis, Athénaïs parle-t-elle de Nicolas ?

– Oui, j'y venais justement. C'est aussi pour cela qu'elle souhaite nous voir. À Pignerol, Eustache Danger⁵ est entré à

3. Françoise de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan et favorite du roi depuis 1667, se faisait appeler Athénaïs.

4. En Flandre. Il s'agit de la guerre de Hollande qui durera encore quatre années.

5. Eustache Danger ou Dauger était détenu à la forteresse de Pignerol, en Piémont, en même temps que Nicolas Fouquet, surintendant des Finances, jugé pour trahison et crime de lèse-majesté en 1661 et emprisonné à vie à Pignerol dès 1666. Danger fut en effet affecté au service de ce dernier. En 1669, une tentative d'évasion de Fouquet eut lieu. Celle-ci fut entourée

son service. Nous n'allons peut-être pas tarder à savoir si cet homme qui répond au nom de Fouquet est bien mon parrain⁶.

– Il va nous falloir redoubler de prudence pour ne pas attirer l'attention. Si Mme de Montespan n'est plus la favorite, cela rend nos recherches encore plus délicates !

– Nous devons absolument tirer tout cela au clair. Je fais préparer les malles et vous laisse le soin d'annoncer la bonne nouvelle à notre fille qui va bondir de joie !



Les semaines suivantes, Mergenteuil connut une agitation fébrile. Il fallait des toilettes pour ces dames, ce qui engendra nombre de palabres et d'essayages, tandis que Mathieu réglait les derniers détails de la gestion du domaine avec Antarès, son intendant. Éloïse, ravie de paraître à la Cour, passait son temps à se contempler dans les miroirs, discutait avec la couturière l'emplacement d'un ruban ou d'une dentelle, demandait à retoucher ses toilettes, vérifiait chaque accessoire et insistait pour que sa mère lui narre par le menu la vie quotidienne dans l'entourage des souverains. Un jour, Althéa, agacée de voir sa fille si frivole, lâcha :

– Éloïse, oubliez-vous que la Cour n'est qu'illusions, où seul le paraître est de mise ? Ce n'est assurément pas en ce pays-ci⁷ que vous rencontrerez de vrais et nobles sentiments !

La jeune fille écarquilla les yeux, surprise.

– De nobles sentiments ? Dieu me garde, ma mère, d'être dans de telles dispositions ! Ce n'est pas avec des chimères que l'on parvient à une position enviable !

de mystères non élucidés à ce jour. A-t-elle réussi ? Il est certain que le greffe indiqua un prisonnier du nom de Fouquet dans ses registres pour les années qui suivirent...

6. Voir *Althéa ou la Colère d'un roi*.

7. Ainsi nommait-on la Cour.

Althéa, stupéfaite, fronça les sourcils.

– Vous me surprenez, ma fille ! On exige certes que vous ne succombiez pas à une passion déraisonnable, que vous respectiez votre naissance en vous mariant selon votre rang, mais je m’étonne tout de même qu’à votre âge, vous n’espériez point aimer et être aimée ! N’attendez-vous donc du mariage qu’un titre et un tabouret⁸ ?

– Je rêve de fêtes, de bals et de feux d’artifice ! Mais pour ce qui est de l’amour, j’avoue être plus réservée : voyez où se trouve ce jourd’hui Mlle de La Vallière qui a tant aimé le roi⁹ !

– Et que savez-vous de l’infortune de Mlle de La Vallière ? demanda Althéa, surprise.

– Je vous ai entendue en parler un jour dans le grand salon avec père... Et je sais aussi que vous n’appréciez guère Sa Majesté...

– Eh bien, je vous encourage vivement à oublier ce que vous avez entendu ! répondit la duchesse, courroucée. La Cour est un endroit où l’on écoute, mais où l’on se tait ! Il est normal à votre âge d’avoir envie de s’amuser, de danser, d’être courtisée... cependant, vous devez être très prudente !

– N’ayez crainte, mère : je saurai respecter les usages. D’ailleurs, n’aviez-vous point dix-sept ans lorsque vous êtes entrée au service de la reine Marie-Thérèse ? Je n’ai qu’un an de moins que vous !

8. Seules les duchesses et les princesses du sang avaient le droit de s’asseoir en présence de la souveraine. On disait qu’elles avaient « un tabouret ».

9. Le 16 avril 1674, Louise de La Vallière, supplantée par Mme de Montespan, entra au couvent des Grandes-Carmélites du faubourg Saint-Jacques, à Paris, après avoir donné quatre enfants au roi, dont deux allaient atteindre l’âge adulte et seraient légitimés de France : Marie-Anne de Bourbon, dite Mlle de Blois, et Louis de Bourbon, comte de Vermandois. Avant de se retirer du monde pour se tourner vers Dieu, Louise essuya de nombreuses humiliations, car elle aimait toujours Louis qui s’affichait avec Athénaïs. Les excuses publiques qu’elle fit à la reine préludèrent à son repentir.